



Déclaration liminaire commune
de l'ALI et de l'Union de l'APA Conde et l'APE StEx
du Lycée Français de Madrid

CE du 21 mars 2023

La FAPEE et l'UNAPE, fédérations auxquelles sont affiliées nos associations, ont été invitées à voter lors du conseil d'Administration de l'AEFE, qui a eu lieu le 14 mars 2023, le Point n°14 : **Projet de restructuration du secondaire du Lycée Français de Madrid – site de Conde de Orgaz. Phase 1 et 2 : construction du CDI et rénovation - extension du secondaire.**

Il a été proposé au Conseil d'administration de bien vouloir **valider l'opération de restructuration et d'extension du secondaire (phase 2) ainsi que le complément financier** pour un montant de **10,5 millions d'Euros, financés sur les fonds propres de l'établissement** (alimenté en totalité par les familles), et par recours à une avance de **France Trésor pour un montant supplémentaire de 3 millions d'euros**, sous réserve de l'avis favorable de la CIME (commission interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières de l'État à l'étranger). **Pour un total de 13,5 millions d'euros pour les deux phases, donc SANS le gymnase !**

L'ALI et l'Union de l'APA Conde et l'APE StEx, via nos fédérations, avons voté CONTRE une réévaluation du coût financier des 2 phases lors du CA de l'AEFE.

Le SPSI (schéma pluriannuel de stratégie immobilière) 2016-2020 avait inscrit l'engagement final de restructuration du site par une opération en 3 phases :

- Phase 1 : la construction du CDI et ses annexes (1500m²) ; le LFM a de quoi engager la phase 1 (études et construction). **Cette partie a été votée par le CA de l'AEFE le 14 mars 2019 pour un montant de 3 millions d'euros TDC (Toutes dépenses confondues)**
- Phase 2 : la restructuration et l'extension du secondaire (7700m²), estimation de 3 millions d'euros.
- Phase 3 : la construction du gymnase (2700m²) ; estimation de 3 millions d'euros également.

La phase 3, le gymnase, est pour l'instant suspendue en attente d'éclaircissement sur les disponibilités financières de l'établissement pour les prochaines années. **Mais si celle-ci est**

toujours dans le SPSI (SPSI 2023-2027), elle finira par se faire et les familles devront donc la financer. En plus des 13,5 millions € demandés !

Et au-delà du projet immobilier, les familles devront financer ce SPSI 2023-27, dont on ne connaît pas la teneur et l'ambition. Nous savons qu'il y aura les panneaux photovoltaïques, sans en connaître ni le mode de financement, ni le montant estimé. Nous devons avoir une vision claire des futurs investissements du LFM, une vision pluriannuelle, comme demandé depuis plusieurs années.

Depuis 2010, les familles du LFM financent de lourds projets immobiliers et les hausses des frais de scolarité qui en découlent et ont donc subi plus de 13 ans de hausse des frais. N'oublions pas que les disponibilités financières du LFM reposent principalement sur un financement des familles, en particulier via un accroissement des frais de scolarité, **le LFM étant dans l'impossibilité d'emprunter, à notre grand regret.**

Nos inquiétudes sont multiples :

- 1) **Le coût des études et des travaux pour les 2 premières phases du projet est aujourd'hui estimé à 13,5 millions € TDC. Nous passons d'un projet estimé à 6 millions d'euros (9 millions d'euros moins les 3 millions d'euros du gymnase) à 13,5 millions d'euros, soit plus du double (2,25 fois le projet initial) ! C'est inacceptable et insoutenable pour les familles. Même sans augmenter encore le multiplicateur pour la phase 3, sur une tendance stable le coût total serait de 20,25 millions d'euros pour les 3 phases.**

Il nous semble que la phase 2 aurait dû être repensée pour rester dans le budget initial, d'autant plus que ce projet n'a pas reçu l'accueil favorable attendu de la part des personnels enseignants.

- 2) **En effet, lors du CE du 10 février 2022, les coordinateurs de disciplines scientifiques, d'Art et Musique avaient, via des liminaires, affiché leur forte opposition au projet du secondaire (phase 2).** Ils avaient tous demandé de conserver leurs installations actuelles. Tous trouvaient ce projet surdimensionné et trop coûteux par rapport aux besoins. Il y avait 5 projets proposés, la proposition retenue a été classée bonne dernière par les enseignants. Et maintenant, son coût double !
- 3) **La justification affichée du projet est de vouloir « accompagner le développement de la structure dont l'évolution mécanique génère des classes supplémentaires pour le secondaire ». Eh bien pas tout à fait, car la phase 2 sert pour l'essentiel à remplacer les 12 classes en préfabriqués. Le CDI et le projet secondaire créent très peu de classes. Les coûts semblent surdimensionnés pour un projet qui ne répond pas à l'objectif initial.**
- 4) **La durée des travaux est estimée à 3 ans minimum pour le CDI et Secondaire.** Cela produira une grosse dégradation des conditions d'enseignement pour les lycéens et les enseignants du LFM, ces travaux étant au centre des bâtiments actuels des lycéens du LFM. Cela veut dire une promo entière de lycéens, de la seconde à la terminale, qui feront tout leur Lycée dans un chantier. Il paraît impensable pour les familles d'accepter sans s'en plaindre des hausses de frais de scolarité de l'ordre **de 5% par an**

et de subir dans le même temps des travaux qui dégradent considérablement les conditions d'enseignement et d'apprentissage.

L'AEFE a approuvé un projet immobilier pour un budget de 9 millions d'euros (CDI, Secondaire et gymnase) le 14 mars 2019 et celui-ci ne peut rester incontrôlé et illimité par l'Agence, surtout en période de crise inflationniste. **Une fois le budget voté, l'ordonnateur principal aurait dû rester dans la limite des montants fixés. Certaines variations sont certes prévisibles, mais sûrement pas de l'ordre de 2,25 fois le montant initial.**

Nous ne cachons pas notre surprise d'avoir appris cette demande via nos fédérations, et non par la direction du LFM. Nous cacher une demande de réévaluation du coût financier de cet ordre sans en informer au préalable les familles nous paraît contraire au travail engagé avec l'AEFE pour améliorer la participation des parents à la gestion des EGD et pour une plus grande transparence sur les budgets. **Cela démontre encore une fois le manque de volonté du LFM et de l'AEFE de limiter au maximum les augmentations d'écolages pour les familles.**

La plupart des familles sont épuisées financièrement.

Nous étions malheureusement dans le vrai, lors du CE budget, d'anticiper un doublement du budget du projet immobilier et nous nous opposons à ce que cela soit la seule piste envisagée, au détriment d'un projet concerté et raisonné de redimensionnement ou de repositionnement, à la fois dans sa dimension et dans ses objectifs. **Nous demandons une révision de la phase 2.**

Nous sommes extrêmement surpris de la légèreté avec laquelle le LFM et l'AEFE acceptent et défendent le doublement du budget du projet immobilier, mais rechignent à faire appliquer les pénalités financières, pourtant prévues au contrat, de Sodexo. **Nous vous encourageons vivement à écouter davantage le mécontentement des familles face aux augmentations des frais d'écolage, ne serait-ce que par respect pour ceux qui paient des projets immobiliers qui constituent le patrimoine de la France.**

Un CE a eu lieu, il y a moins de 20 jours, et rien n'a été dit à ce sujet, qui aura pourtant un impact considérable sur les frais et les conditions de scolarité sur les prochaines années ! Nous avons réclamé à plusieurs reprises un chiffrage précis tant de la phase 1 que de la phase 2, nous n'avons reçu que des approximations qui n'ont cessé de changer alors que l'Administration avait bel et bien envoyé un chiffrage à l'AEFE. Nous ne pouvons accepter un tel mépris !

Comment est-ce possible que les représentants des familles n'aient pas été informés en amont du chiffrage et du vote ?

A ce jour, nous avons recueilli plus de 800 signatures **contre un projet immobilier non concerté**, qui passe de 9 millions à 13,5 millions (avec une phase en moins) et dans lequel les familles ne sont pas prises en compte, sauf pour le financer avec leurs deniers. Ce projet immobilier aura réussi l'exploit de faire manifester les familles devant la porte 4. La mobilisation des familles ne peut pas être balayée d'un revers de main par la Direction, qui ne peut plus les ignorer !

- Nous demandons que le projet immobilier soit présenté aux familles, lors d'une réunion au théâtre, comme cela s'est déjà fait par le passé.
- Nous demandons une réunion avec les représentants des personnels (arts, musique et sciences en particulier) concernant le projet immobilier.
- Nous demandons la création d'une commission immobilière au sein du LFM avec la présence des représentants des parents, dont la voix sera prise en compte et non limitée à la consultation de principe.
- Nous demandons enfin une refonte totale et transparente de la phase 2 du projet immobilier afin que celui-ci réponde aux besoins actuels des élèves et des enseignants. Nous voulons entre autres un Lycée durable qui respecte les lignes directrices européennes en matière d'efficacité énergétique.

Nous en profitons pour transmettre également notre préoccupation de l'abandon progressif de l'AEFE en Espagne. **Nous ne cessons de voir le nombre d'enseignants résidents du LFM diminuer et nous venons d'apprendre que deux établissements** - le Lycée d'Alicante et le Lycée Molière - **sont sur le point d'être déconventionnés.** M. Brochet – Directeur de l'AEFE - a programmé un voyage en Espagne prochainement mais il n'a pas prévu à ce jour de se déplacer à Madrid pour visiter le LFM alors qu'il s'agit d'un des plus grands établissements du réseau. **Éviter les familles du LFM sous prétexte que celles-ci sont mécontentes n'est jamais la solution, le dialogue doit s'opérer.**

Il est temps que l'Administration se remette en cause dans son mode de fonctionnement !

Signataires : l'ALI et l'Union de l'APA Conde et l'APE StEx, représentants des parents d'élèves du Lycée Français de Madrid